



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Livrets du CIEPAS

**Le chef d'œuvre
et la réalisation
du projet**

Le chef d'œuvre et la réalisation du projet

Pour faciliter la lecture, le terme générique « élève » désigne à la fois les élèves sous statut scolaire et les apprentis.

INTRODUCTION

Avec le passage de la Transformation de la Voie Professionnelle à la Réforme des lycées professionnels, l'organisation du chef d'œuvre en baccalauréat professionnel a quelque peu été modifiée dont son appellation devenue « Réalisation du projet ».

Ce livret met en parallèle les deux objets de formation pour rappeler synthétiquement le cadre, les points communs et les différences.

Les annexes en version numérique sont disponibles sur le site académique du Ciepas :

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/voiepro/accueil/>.

Ce livret est valable pour les élèves sous statut scolaire des établissements publics et privés sous contrat comme pour les apprentis.



Bulletin officiel

CAP : 20.02.2020

Bac pro : 11.07.2024

et JO du 14/11/2025 - Horaires



Chef d'œuvre en CAP :

165 h sur le cycle

Réalisation du projet

en bac pro : 66 h sur deux ans

(JO du 14/11/2025 portant des modifications à l'arrêté du 21/11/2018)

Tableau comparatif chef d'œuvre/projet

	CAP Chef d'œuvre (CO)	Baccalauréat professionnel Réalisation du Projet (RdP)
Organisation matérielle		
Textes réglementaires	Vade-mecum « la réalisation du CO » / circulaire du 14/02/2020 (Bulletin officiel n° 8 du 20 février 2020) https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo47/MENE1922494D.htm?cid_bo=147395 https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo4/MENE1934264A.htm?cid_bo=148428 https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo8/MENE2002480C.htm https://eduscol.education.fr/document/1916/download?attachment	Circulaire du 02/07/2024 (Bulletin officiel n° 28 du 11 juillet 2024) Décret n°2024-542 du 13 juin 2024 https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049722059 https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo28/MENE2416916C Nouveaux horaires à compter du 01/09/2025 https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052572482
Horaires	87h en 1ère année et 78h en 2e année (sur 55 semaines d'enseignement sur le cycle), avec une dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève pour permettre l'enseignement en groupes à effectif réduit ou en co-animation.	42h en 1ère (sur 28 semaines) et 24h en terminale (sur 24 semaines – Modification au 01/09/2025) avec un volume horaire élève égal à la dotation horaire professeur ; le volume complémentaire d'heures-professeur peut permettre, ponctuellement ou annuellement, des groupes à effectif réduit ou du co-enseignement.
Calendrier	L'oral de CO se situe au courant du mois de mai de la 2 ^e année, sous forme de CCF.	L'oral de projet a lieu fin juin de l'année de terminale. Il est possible de prévoir un temps de préparation en établissement, durant la dernière période du parcours en Y, pour remobiliser les élèves avant cette épreuve.
	A la fin de chaque année, une note de suivi est inscrite dans le livret. En parallèle, une rubrique « chef d'œuvre » ou « réalisation du projet » est renseignée dans le bulletin avec a minima une remarque.	
Modalités pédagogiques		
Enjeux	La pédagogie de projet est recommandée pour développer chez les élèves des compétences transversales comme l'autonomie, la prise d'initiative, l'analyse, l'organisation, la créativité... Le principe d'une démarche de projet s'appuie sur l'expérimentation, le droit à l'erreur, le brouillon parce que le retour réflexif est central. C'est d'ailleurs cette capacité d'analyse qui est au cœur de l'évaluation. Aussi est-il préconisé dans le rétroplanning de prévoir des temps de bilan réguliers. De la même manière, la démarche de projet s'inscrit dans une pédagogie active où les élèves sont acteurs des différentes étapes du processus.	
Objectifs	La réalisation du CO/projet favorise le développement de compétences psycho-sociales. A ce titre, la réalisation du projet s'inscrit pleinement dans le dispositif Soutien au parcours du baccalauréat professionnel. Quel que soit le CO ou le projet suivi, il convient de s'assurer que les compétences apprises soient transférables dans d'autres contextes et notamment pour la poursuite d'études ou pour l'insertion professionnelle. C'est pourquoi il est important de répéter que ce n'est pas le CO ou le projet en lui-même qui est évalué.	

	CAP Chef d'œuvre (CO)	Baccalauréat professionnel Réalisation du Projet (RdP)
Collaboration entre les disciplines	Le CO est forcément pluridisciplinaire ce qui implique a minima un travail entre deux enseignants de deux disciplines différentes. Il est toutefois souhaitable qu'il soit réfléchi à l'échelle de l'équipe pédagogique	Le caractère pluridisciplinaire du projet n'est pas une obligation mais reste souhaitable. En effet, celui-ci : <ul style="list-style-type: none"> – se réfléchit à l'échelle de l'équipe pédagogique ; – est évalué par une note de suivi posée par deux enseignants ; – construit des compétences transversales. Ceci implique que le projet ne soit pas adossé à une seule discipline mais s'inscrive dans une synergie par un partage des heures dédiées et/ou la participation de plusieurs disciplines au sein même de leur enseignement.
	Des retours réguliers sont attendus, à l'écrit et/ou à l'oral, de la part des élèves en vue de l'appropriation de la démarche mais aussi de la préparation à l'oral. Plusieurs disciplines peuvent judicieusement contribuer à ces différents retours dont voici une liste non exhaustive : <ul style="list-style-type: none"> – réaliser un rétroplanning puis l'adapter régulièrement ; – rendre compte du processus suivi et en faire une critique : points positifs, négatifs, points de vigilance, d'amélioration... ; – verbaliser l'expérience vécue ; – identifier les compétences mobilisées et travaillées et s'auto-évaluer ; – ... 	
Emergence du projet	Il résulte de l'élève mais le choix peut être orienté par l'équipe pédagogique notamment lorsque cela nécessite une collaboration entre enseignants et disciplines, des partenariats, une adaptation à un calendrier précis... L'essentiel est d'explicitier aux élèves le choix de chef d'œuvre/projet afin qu'ils se projettent, qu'ils y apportent leurs propres propositions, leur créativité...	
Organisations pédagogiques		
Comment ?	Si plusieurs réalisations peuvent être menées, individuellement ou collectivement, par un élève au cours des deux années de formation, celles-ci s'inscrivent dans un seul CO/projet global et ambitieux, devenant ainsi des étapes intermédiaires. Les horaires permettent d'envisager des organisations diverses : horaires hebdomadaires, bimensuel, mensuel, temps forts... Quelle que soit l'organisation retenue, le suivi du CO/projet et son appropriation par les élèves sont assurés par des jalons temporels définis et adaptés au calendrier annuel. L'organisation doit, dans la mesure du possible, tenir compte du projet global porté par les enseignants de l'équipe pédagogique	
Qui ?	Toutes les disciplines ont vocation à participer à la réalisation du CO. Un binôme (enseignement général / professionnel), défini dès le début du ou des projets de CO, permet d'assurer un co-pilotage : suivi du calendrier, définition et évaluation des compétences transversales, renseignement des bulletins et du livret après concertation avec les intervenants de l'année.	La réalisation du projet permet de mettre en synergie plusieurs enseignements du cycle de formation : chaque professeur peut ainsi, dans le cadre de son enseignement, faire référence à sa place occupée dans le projet par ses contenus et ses objectifs disciplinaires. Elle est confiée à un professeur d'enseignement professionnel, et possiblement à un binôme (deux professeurs EP ou 1EP et 1 EG) de la classe, sur la base des organisations de chaque établissement.

	CAP Chef d'œuvre (CO)	Baccalauréat professionnel Réalisation du Projet (RdP)
	Le CO et la réalisation du projet s'inscrivent dans une stratégie globale de formation, à ce titre il est fortement recommandé que les enseignants qui y interviennent aient aussi les heures disciplinaires.	
Evaluation – certification		
Les modalités de l'évaluation	<p>Le CO et la réalisation du projet sont évalués dans le cadre de <u>l'examen final</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le livret scolaire, figure une remarque accompagnée obligatoirement d'une note bilan. Cette note est le reflet des capacités/compétences mobilisées, tout au long de l'année, dans la démarche de projet. La note, coefficient 1, entre dans le calcul d'une moyenne générale produite en vue de l'attestation de réussite intermédiaire en fin de première bac pro. – un oral de présentation, en fin de cursus, évalue la capacité du candidat à relater cette démarche, à en apprécier les points forts et les points faibles, à émettre un avis argumenté sur la qualité et l'intérêt du CO ou de la réalisation du projet au regard de la filière suivie et à entrer dans une communication orale avec les membres de la commission d'évaluation. 	
Les grilles d'évaluation académiques	<p>Des grilles d'évaluation académiques sont proposées en complément de ce document, pour chacun des temps d'évaluation et pour les deux diplômes. Elles permettent notamment de garder traces des positionnements successifs. L'ensemble des items de la grille aura été apprécié tout au long de la démarche de réalisation.</p> <p>Une grille de douze compétences transversales complète ces supports ; elle peut contribuer aux évaluations périodiques.</p>	
	<p>Ces grilles s'appuient sur les capacités et les critères d'évaluation déclinés dans la circulaire n° 2020-039 du 14/02/2020 (Bulletin officiel n° 8 du 20 février 2020).</p> <p>https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo8/MENE2002480C.htm</p>	<p>Ces grilles s'appuient sur les capacités et les critères d'évaluation déclinés dans la circulaire du 02/07/2024 (Bulletin officiel n° 28 du 11 juillet 2024).</p> <p>https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo28/MENE2416916C</p>
Une évaluation du suivi	<p>La traçabilité des notes et/ou des appréciations est prévue dans le bulletin scolaire et dans le livret. Si le chef d'œuvre ou la réalisation du projet n'aboutit pas systématiquement à une évaluation chiffrée à chaque fin de trimestre ou de semestre, une appréciation générale sur le bulletin à chaque fin de période est en revanche nécessaire pour signifier de façon régulière les progrès, l'engagement ou les difficultés rencontrées par l'élève. Elle peut s'accompagner d'un positionnement de compétences communes.</p>	
	<p>Pour le chef d'œuvre, les évaluations se construisent obligatoirement par l'équipe impliquée et, a minima deux enseignants représentant l'enseignement professionnel et général.</p>	<p>La réalisation du projet mobilisant un ensemble de compétences acquises lors du parcours de formation, au moins deux enseignants d'enseignement professionnel et/ou d'enseignement général, fixent conjointement la note et la reportent sur le livret.</p>
La commission d'évaluation de l'oral	<p>La commission d'évaluation se réunit à partir du mois de mai pour le chef d'œuvre, fin juin pour la réalisation du projet et se compose de deux enseignants de l'établissement ou du centre de formation, l'un d'enseignement général et l'autre de l'enseignement professionnel, l'un des deux au moins a participé au suivi du chef d'œuvre ou de la réalisation du projet.</p>	

	CAP Chef d'œuvre (CO)	Baccalauréat professionnel Réalisation du Projet (RdP)
	<p>Pour le chef d'œuvre, la présentation orale se déroule sur une durée de 10 minutes maximum, répartie en 5 minutes de présentation et 5 minutes de questionnement. Cette répartition est modulable si la situation l'exige dans l'intérêt du candidat.</p> <p>Les critères d'évaluation sont prévus en annexe de l'arrêté du 28 novembre 2019.</p>	<p>Pour la réalisation du projet, la présentation orale se déroule sur une durée de 15 minutes maximum, répartie en 5 minutes de présentation et 10 minutes de questionnement. Cette répartition est modulable si la situation l'exige dans l'intérêt du candidat.</p> <p>Les critères d'évaluation sont prévus en annexe de l'arrêté 20 octobre 2020 modifié.</p>
	<p>Le candidat peut s'appuyer sur un support de cinq pages recto maximum (plan d'intervention, texte, image, photographie, diapositives, schéma, dessin, graphe, équation, données chiffrées ou cartographiques, etc.). Ce support ne doit pas nécessiter la mise à disposition d'un quelconque matériel par la commission.</p> <p>L'oral est l'occasion pour l'élève de valoriser son projet, de mettre en lumière les compétences disciplinaires et transversales acquises durant son parcours. Ainsi, ni la production en elle-même, ni un éventuel support présent lors de l'entretien ne feront l'objet de l'évaluation. Les savoirs disciplinaires ne sont pas davantage interrogés mais c'est la capacité du candidat à présenter la démarche suivie, à l'analyser qui sera au cœur de l'entretien. Il est aussi attendu du candidat, par exemple, qu'il inscrive le projet dans sa spécialité ou qu'il définisse, le cas échéant, son rôle dans un projet collectif. La commission d'évaluation ne peut en aucun cas exiger de consulter le support du candidat mais elle sera attentive à ce qu'il n'en fasse pas une simple lecture.</p> <p>Les membres de la commission veillent, dans la première partie de l'entretien, à laisser le candidat s'exprimer sans l'interrompre. La deuxième partie vise à approfondir la présentation du candidat, à éventuellement réorienter son propos pour apprécier tout ou partie des items de la grille d'évaluation, à l'amener dans une posture réflexive. Le questionnement se veut alors ouvert et le temps de parole des membres de la commission se limitera à ce rôle.</p> <p>Dès lors que le candidat a su démontrer dans sa présentation son degré de maîtrise de certaines compétences, le questionnement de la commission pourra se porter sur les compétences qu'elle aura estimées insuffisamment appréciées</p> <p>Préalablement à l'oral, les membres de la commission peuvent définir leurs rôles respectifs (répartition des items, questeur/observateur, alternance...).</p>	
La note d'examen	<p>La note d'examen, sur vingt, correspond pour moitié à la moyenne des deux notes du livret scolaire ou du livret de formation (1^{ère} et 2^{ème} années de CAP et 1^{ère} et T^{ale} bac pro) et, pour l'autre moitié, à la note obtenue à l'oral.</p> <p>La note finale relative au CO ou à la RdP est intégrée au calcul de la moyenne générale.</p> <p>Sur le relevé de notes, la note relative au CO apparaît bien distinctement.</p>	

	CAP Chef d'œuvre (CO)	Baccalauréat professionnel Réalisation du Projet (RdP)
	<p>La note d'examen, coefficient 1, s'impute sur l'unité professionnelle dotée du plus fort coefficient dans la spécialité de diplôme.</p> <p>Si plusieurs unités professionnelles ont le même coefficient, la note est imputée à la 1^{ère} unité apparaissant dans le règlement d'examen.</p>	<p>L'écart de points supérieurs ou inférieurs à 10 est intégré, avec un coefficient 2, à la somme des points totaux permettant le calcul de la moyenne générale. L'écart de point est :</p> <ul style="list-style-type: none"> – soit soustrait si la note $\leq 10/20$, diminuant ainsi la somme des points obtenus ; – soit ajouté si la note $\geq 10/20$, augmentant ainsi la somme des points obtenus. <p><i>Des exemples de calculs sont donnés dans la circulaire du 02/07/2024 précitée.</i></p>
	<p>L'absence à l'oral n'entraîne pas la non-délivrance de diplôme mais l'attribution de la note zéro. Ainsi en cas d'absence injustifiée à l'oral, la note finale retenue est la note portée au livret divisée par deux. Inversement, en cas d'absence d'évaluation sur le livret, pour des raisons d'absentéisme répété de l'élève, la note finale retenue est la note de l'oral divisée par deux.</p> <p>En cas de cursus d'un an préparant au CAP ou au bac pro, le choix du chef-d'œuvre ou du projet est adapté et l'évaluation du livret porte sur cette seule année.</p>	
	<p>En CAP, en cas de redoublement, le candidat conserve ou non la note de toute l'unité professionnelle à laquelle est rattachée la note de chef d'œuvre. <i>Plus de précisions sont données dans la circulaire du 14/02/2020 précitée.</i></p>	<p>En cas de redoublement de la T^{ale} bac pro, le candidat peut, à sa demande, conserver la note recueillie à la réalisation du projet si celle-ci est égale ou supérieure à 10 sur 20. <i>Plus de précisions sont données dans la circulaire du 02/07/2024 précitée.</i></p> <p><i>De même, en cas de changement de parcours entre l'année de 1^{ère} et la T^{ale} ou en cours d'année des précisions sont données dans la circulaire du 02/07/2024 précitée.</i></p>
Partenaires		
<p>Différents partenariats sont envisageables, à proximité comme à l'international :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le réseau des entreprises, le CLEE, le mentorat, des structures administratives, médico-sociales, associatives, culturelles.... - les différentes entités de l'établissement : Greta, UFA, Ulis, UPE2A... - entre plusieurs élèves de classes différentes, de spécialités différentes, d'établissements différents... <p>La sollicitation de partenaires permet de développer davantage l'ouverture d'esprit, la mobilité et intègre parfois une dimension citoyenne.</p>		
Ressources		
Valorisation et mutualisation	<p>Brio : https://brio.education.gouv.fr/ Fondation Colbert : https://www.fondationcolbert.fr/ Musée virtuel de l'académie de Strasbourg : https://www.ac-strasbourg.fr/le-musee-du-chef-d-oeuvre-122183 La plateforme etwinning : https://www.etwinning.fr/</p>	
Mini entreprise	<p>https://www.entreprendre-pour-apprendre.fr/grand-est https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/ecoleentreprise/dispositif-mini-entreprises/</p>	

	CAP Chef d'œuvre (CO)	Baccalauréat professionnel Réalisation du Projet (RdP)
La PFMP	<p>La PFMP a toute sa place aussi bien pour anticiper la présentation orale qui met en lien le CO/projet avec la filière que pour, de façon plus complexe, externaliser une partie en milieu professionnel. Aussi peut-on sensibiliser les élèves, si c'est pertinent, au choix de la PFMP en lien avec le CO/projet.</p>	

Annexes

1. Synthèse sur la démarche de projet
2. Exemple de fiche descriptive
3. Descripteurs des compétences évaluées lors de la présentation orale en CAP
4. Descripteurs des compétences évaluées lors de la présentation orale en bac pro
5. Aide à l'évaluation des compétences transversales dans le cadre du suivi en CAP et bac pro

Annexes numériques (site du Ciepas)

6. Grilles académiques pour le suivi du projet et pour l'évaluation de l'oral
7. Grilles académiques pour le suivi du chef d'œuvre et pour l'évaluation de l'oral

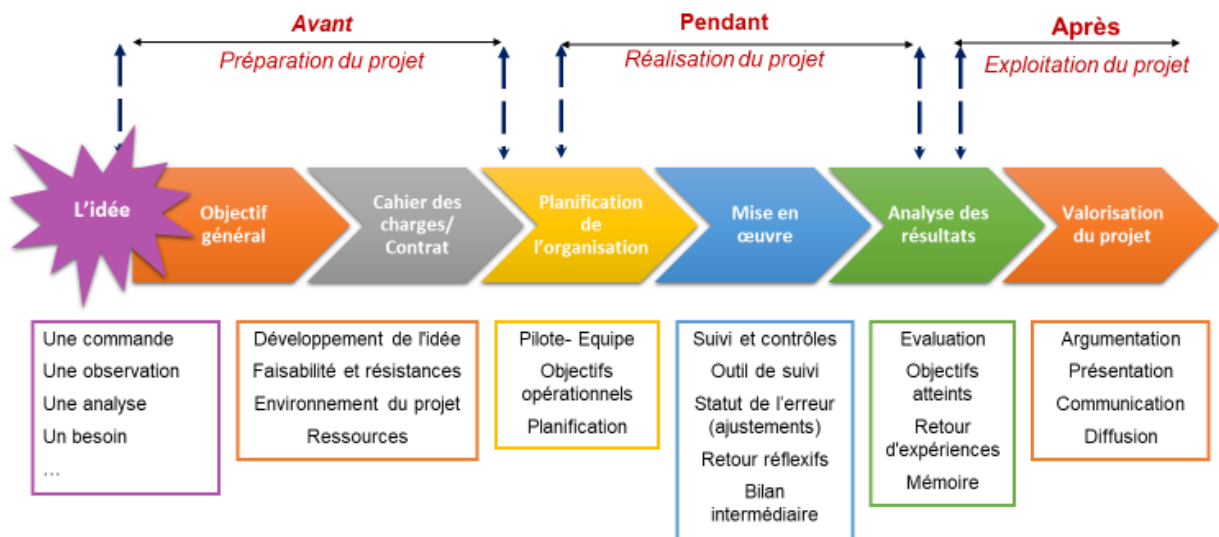
1. La démarche de projet

Les invariants du pilotage de projet

- Calendrier prévisionnel
- Traçabilité, carnet de bord
- Suivi des compétences
- Valorisation, exploitation



Les phases du projet



2. Exemple de fiche descriptive du projet/chef d'œuvre

PROJET / Thématique/ Intitulé:

Classe / Groupe/ Filière :

-

Professeurs/disciplines impliqués :

-

Professeur chargé de la coordination et du suivi :

-

Partenaires / Structures :

-

Description du projet / Note d'opportunité (Besoins des élèves, constats de départ, motivations du projet, objectifs de formation, évolutions métiers, etc..)

-

Objectifs généraux :	Compétences visées :
Plus-values attendues :	Moyens / Modalités pratiques / etc.. :

Calendrier de réalisation et de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel Dates : Créneaux horaires	Phases de réalisation du projet	Lieux	Disciplines / Enseignements	Temps forts de l'organisation pédagogique du projet – Revues de projets (Recherches , pré conception, rencontres, réalisation, restitution , etc..)

3. Descripteurs des compétences évaluées lors de la présentation orale en CAP

Compétences	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Hiérarchiser correctement les informations délivrées pour introduire le sujet	A des difficultés à présenter un plan cohérent et structuré même lors des sollicitations	Présente un plan peu structuré et/ou peu cohérent	Présente un plan cohérent et structuré mais non exhaustif	Présente un plan cohérent, structuré et exhaustif
Présenter avec clarté et utiliser des termes avec pertinence	S'exprime de façon confuse et emploie des termes inappropriés	S'exprime de façon claire et/ou emploie des termes suffisamment appropriés	S'exprime de façon claire et structurée et utilise des termes techniques adéquats	S'exprime de façon pertinente, cohérente, utilise des termes variés et adaptés au métier
Respecter les consignes données sur le contenu exigé de la présentation : <i>Présentation du candidat</i> ➔ <i>exposé de la démarche</i> ➔ <i>difficultés rencontrées</i> ➔ <i>aspects positifs</i> ➔ <i>ressenti</i>	Respecte moins de deux consignes sur les cinq	Respecte deux consignes sur les cinq	Respecte trois consignes sur les cinq	Respecte au moins quatre consignes sur les cinq
Identifier clairement et restituer objectivement les points suivants : <i>Objectifs du projet</i> ➔ <i>étapes</i> ➔ <i>acteurs</i> ➔ <i>part individuelle investie</i>	Identifie et restitue seulement une partie des différents points de manière confuse	Identifie et restitue seulement une partie des différents points de manière claire et précise	Identifie et restitue l'ensemble des différents points, mais de manière confuse	Identifie et restitue l'ensemble des différents points de manière claire et précise
Identifier les difficultés rencontrées et la manière dont elles ont été dépassées (résolues) ou non	Identifie peu ou pas de difficultés même lors des sollicitations	Identifie des difficultés et remédiations apportées suite aux sollicitations	Identifie spontanément des difficultés rencontrées mais sans préciser les remédiations apportées	Identifie spontanément des difficultés rencontrées et précise les remédiations apportées
Mettre en avant des aspects positifs rencontrés tout au long du projet	A des difficultés à identifier les aspects positifs, même lors des sollicitations	Identifie les aspects positifs, suite aux sollicitations	Identifie spontanément les aspects positifs, avec pas ou peu de précision	Explique spontanément les aspects positifs en apportant des précisions
Émettre un avis ou un ressenti personnel sur le chef-d'œuvre entrepris	A des difficultés à émettre un ressenti personnel même lors des sollicitations	Émet un ressenti personnel suite aux sollicitations	Émet spontanément un ressenti personnel, sans préciser de perspectives de développement ou d'amélioration à y apporter	Émet spontanément un ressenti personnel et précise des perspectives de développement ou d'amélioration à y apporter
Mettre en exergue la pertinence du chef-d'œuvre par rapport à la filière métier du candidat	A des difficultés à relier le chef d'œuvre à la filière métier, même lors des sollicitations	Relie le chef d'œuvre à la filière métier, suite aux sollicitations	Relie par elle-même/lui-même le chef d'œuvre à la filière métier, sans se projeter dans son futur métier	Relie par elle-même/lui-même le chef d'œuvre à la filière métier pour se projeter dans son parcours professionnel

4. Descripteurs des compétences évaluées lors de la présentation orale en Bac pro

Capacités/Compétences	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Capacité à restituer le travail mené dans le cadre de la réalisation du chef d'œuvre				
			Pondération retenue :	
Identifier clairement et restituer objectivement les points suivants : <i>Objectifs ➔ étapes ➔ acteurs ➔ part individuelle investie</i>	Identifie et restitue seulement une partie des différents points de manière confuse	Identifie et restitue seulement une partie des différents points de manière claire et précise	Identifie et restitue l'ensemble des différents points, mais de manière confuse	Identifie et restitue l'ensemble des différents points de manière claire et précise
Hiérarchiser correctement les informations délivrées pour introduire le sujet	A des difficultés à présenter un plan cohérent et structuré	Présente un plan peu structuré et/ou peu cohérent	Présente un plan cohérent et structuré mais non exhaustif	Présente un plan cohérent, structuré et exhaustif
Présenter avec clarté et utiliser des termes avec pertinence	S'exprime de façon confuse et emploie des termes inappropriés	S'exprime de façon claire et/ou emploie des termes suffisamment appropriés	S'exprime de façon claire et structurée et utilise des termes techniques adéquats	S'exprime de façon pertinente, cohérente, utilise des termes riches et adaptés au métier
Respecter les consignes données sur le contenu exigé : <i>Présentation du candidat ➔ exposé de la démarche ➔ difficultés rencontrées ➔ aspects positifs ➔ ressenti</i>	Respecte moins de deux consignes sur les cinq	Respecte deux consignes sur les cinq	Respecte trois consignes sur les cinq	Respecte au moins quatre consignes sur les cinq
S'exprimer avec autonomie par rapport au support de présentation orale	S'exprime avec hésitation et sans se détacher du support de présentation	S'exprime avec hésitation et/ou utilise son support de façon appropriée	S'exprime correctement et utilise de façon appropriée son support	S'exprime avec aisance et utilise de façon appropriée son support
Capacité à analyser sa démarche et à la situer dans le métier et la filière professionnelle			Pondération retenue :	
Identifier les difficultés rencontrées et la manière dont elles ont été dépassées ou non	Identifie peu ou pas de difficultés même lors des sollicitations	Identifie des difficultés et remédiations apportées suite aux sollicitations	Identifie spontanément des difficultés rencontrées mais sans préciser les remédiations apportées	Identifie spontanément des difficultés rencontrées et précise les remédiations apportées

Mettre en avant des aspects positifs rencontrés tout au long du projet	A des difficultés à identifier les aspects positifs, même lors des sollicitations	Identifie les aspects positifs, suite aux sollicitations	Identifie spontanément les aspects positifs, avec pas ou peu de précision	Explique spontanément les aspects positifs en apportant des précisions
Mettre en perspective l'expérience tirée de la réalisation du projet dans le cadre plus large du contexte économique, culturel de la filière métiers concernée	Aucune référence au contexte économique et/ou culturel de la filière métiers n'est évoquée	Un contexte économique et/ou culturel est évoqué sans lien ou faiblement avec la filière métiers concernée	Un contexte économique et/ou culturel est évoqué avec neutralité avec la filière métiers concernée	Un contexte économique et culturel est évoqué positivement en lien avec la filière métiers concernée
Émettre un avis ou un ressenti personnel sur le projet entrepris	A des difficultés à émettre un ressenti personnel même lors des sollicitations	Émet un ressenti personnel suite aux sollicitations	Émet spontanément un ressenti personnel, sans préciser de perspectives de développement ou d'amélioration à y apporter	Émet spontanément un ressenti personnel et précise des perspectives de développement ou d'amélioration à y apporter
Mettre en exergue la pertinence du projet par rapport à la filière métier	A des difficultés à relier le projet à la filière métier, même lors des sollicitations	Relie le projet à la filière métier, suite aux sollicitations	Relie spontanément le projet à la filière métier, sans se projeter dans son futur métier	Relie spontanément le projet à la filière métier pour se projeter dans son parcours professionnel
Au travers de la réalisation du projet, identifier des enjeux de transition écologique et/ou numérique, dans le champ de sa spécialité	Aucune référence aux transitions écologique et/ou numérique n'est mentionnée	Une ou des mentions aux transitions écologiques et/ou numériques sont mentionnées sans lien avec le projet ou la spécialité	Des mentions aux transitions écologiques et/ou numériques sont mentionnées en lien avec le projet ou la spécialité	Des mentions aux transitions écologiques et numériques sont mentionnées en lien avec le projet et la spécialité

5. Aide à l'évaluation du suivi des compétences transversales (références RECTEC)

Compétences	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Pôle organisationnel				
Organiser son activité	Identifie les éléments nécessaires à la réalisation de son activité	Applique les éléments nécessaires à la réalisation de son activité	Adapte les éléments nécessaires à la réalisation de son activité, à ses aléas	Prévoit les éléments nécessaires à la réalisation de son activité
Prendre en compte les consignes	Identifie/connait les procédures à mettre en œuvre	Applique avec de l'aide les procédures à mettre en œuvre	Applique avec autonomie les procédures à mettre en œuvre	Analyse et propose des axes d'amélioration des procédures à mettre en œuvre
Travailler en équipe	Identifie les modalités de fonctionnement de l'équipe	Situe le rôle des participants et sa position dans le groupe	Prend en compte les avis des membres de l'équipe et fait des propositions	Participe activement au travail de l'équipe et sait s'adapter au changement
Mobiliser des ressources mathématiques	Effectue des calculs simples avec de l'aide	Effectue des calculs simples en autonomie et avec une procédure pour les calculs complexes	Réalise un raisonnement mathématique avec de l'aide	Réalise un raisonnement mathématique en autonomie dans des situations diversifiées
Pôle réflexif actionnel				
Gérer les informations	Identifie les informations mises à disposition	Vérifie la disponibilité des informations nécessaires à son activité	Sélectionne des informations en fonction des objectifs et des circonstances de l'activité	Évalue la pertinence de l'information et la diffuse de façon appropriée
Agir face aux imprévus	Identifie et alerte sur la présence d'un problème ou d'un événement imprévu	Identifie la procédure et propose une solution aux imprévus	Met en œuvre la procédure adaptée aux problèmes courants liés à son activité	Résout des problèmes courants dans son activité

Compétences	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Pôle communicationnel				
Communiquer à l'oral	Communique très partiellement (réponse brève et incomplète) en situation d'échange et respecte les codes sociaux	Communique dans des interactions ou dans des situations simples et respecte les codes sociaux	Communique dans des situations variées	Prends l'initiative de communiquer à bon escient dans des interactions multiples y compris celles à fort enjeu
Communiquer à l'écrit	Identifie les éléments clés d'un écrit informatif très court. Écrit quelques mots relatifs à son contexte	Identifie les informations pertinentes dans des textes courts. Écrit des textes informatifs courts relatifs à son contexte	Utilise la plupart des écrits nécessaires à son activité. Rédige des documents relatifs à son activité et à son contexte	Gère et traite des textes complexes et variés. Produit des écrits élaborés
Prendre en compte les usages sociaux	Identifie les usages et codes élémentaires liés à son environnement professionnel	Applique les usages et codes de son environnement professionnel habituel avec de l'aide	Applique les usages et codes de son environnement professionnel habituel en autonomie	Assure l'adaptation aux différents usages sociaux, y compris implicites
Utiliser des ressources numériques	Réalise des tâches élémentaires sur ou avec un outil numérique connu	Utilise les fonctions de base de quelques outils numériques distincts	Utilise aisément les ressources numériques en fonction de l'activité et du contexte	Personnalise les ressources numériques au service de sa situation et de ses besoins
Pôle réflexif personnel				
Construire son parcours professionnel	Émet une ou plusieurs idées pour son projet professionnel	Configure son projet professionnel aux réalités des métiers visés	Définit et explique son projet professionnel	Planifie les étapes de mise en œuvre de son projet professionnel
Actualiser des savoirs et des modes d'apprentissage	Suis les prescriptions et consignes reçues. Pose des questions	Pose des questions et sait remobiliser ses connaissances	Sélectionne ce qui peut être utile d'apprendre parmi des propositions qui lui sont faites	Recherche et applique ce qui pourrait combler les lacunes qu'il a constaté